

Le port du masque est obligatoire dans les déchèteries

En raison du contexte sanitaire et pour assurer au mieux la protection de tous, Lorient Agglomération rappelle aux usagers que le port du masque est obligatoire dans les déchèteries du territoire. Le non-respect de cette consigne, sauf avis médical contraire pour les personnes en situation de handicap, entraînera une interdiction d'accès aux sites.

D'autre part, dans un esprit de responsabilité et de civisme, les gestes barrières doivent être strictement respectés : se laver régulièrement les mains ou utiliser du gel hydro-alcoolique, respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres, saluer sans serrer la main, éviter de se toucher le visage, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

